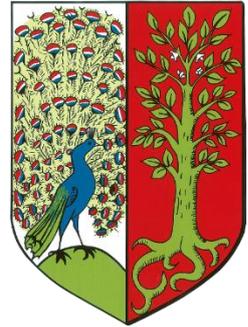

TVA sur les déchets

Selon l'art. 12 al. 3 de la Loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée (LTVA), le sujet fiscal d'une collectivité publique est libéré de l'assujettissement tant que le chiffre d'affaires annuel provenant des prestations imposables qu'il fournit à des tiers autres que des collectivités publiques est inférieur à 100'000 francs.

Le chiffre d'affaires se calcule sur la base des contre-prestations convenues (hors impôt). En 2024, notre commune a dépassé les 100'000 francs de chiffre d'affaires imputés à toutes les prestations concernant les déchets jusqu'ici exempt de TVA.

Dès lors, nous vous communiquons que dès le 25 août 2025, 8.1% de TVA sera prélevée lors du chargement de votre carte déchet selon l'exemple suivant : 50 CHF payé = 45.95 CHF chargé. Cette modification affecte aussi les taxes listées à l'art. 12 du Règlement communal sur la gestion des déchets et toutes autres factures relatives à ce secteur.



Rencontre avec le Syndic

Johann Theux, Syndic de Faoug, propose à la population des rencontres sous forme de portes ouvertes.

A cette occasion, vous pourrez venir rencontrer le Syndic pour une discussion informelle par rapport à la vie communale, au développement du village, des projets en cours ou d'autres sujets de votre choix.

Les prochaines dates pour cette année sont les suivantes :



Mardi 9 septembre 2025 à 20h

Mardi 28 octobre 2025 à 20h

Jeudi 4 décembre 2025 à 18h



Les rencontres ont lieu dans la salle dite du Carnotzet, Route de Salavaux 1a

A noter que ces séances ne sont pas destinées à la discussion de questions personnelles. Pour ce faire, nous vous prions de prendre contact directement avec le Syndic ou l'administration communale.

Journée découverte des métiers 2025

La Journée découverte des métiers a pour objectif de permettre une première rencontre entre les jeunes en quête d'un avenir professionnel et les entreprises formatrices.

La volonté de cette journée est de créer des espaces de rencontres informelles entre jeunes et de potentiels employeurs tout en mettant l'humain au centre pour laisser une place importante à la capacité sociale et humaine.



Samedi 20 septembre 2025



De 9h00 à 14h00



**Halle des Fêtes
1530 Payerne**

Cet événement offre aux entreprises formatrices un espace sous forme de stand qui leur permet de présenter les métiers qu'elles proposent en apprentissage aux jeunes notre région.